

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE - Jean-François GAULLIARD - Hervé GIBOUDAUD

Conseillers Municipaux : François BACLET - Gérald BAUDRY - Jean Serge BERNOUX -
Michaël GAUTHIER - Michel JACQUOT - Catherine MOINE

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

1 6 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 FEVRIER 2013

2 6 BAIL FREQUENCE PLUS

La commune loue une parcelle sur le Mont Roland à la société Fréquence Plus selon un bail en date du 9 avril 2004. Ce bail arrive à échéance.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler celui-ci dans les mêmes conditions que précédemment pour une durée de 9 ans.

3 6 SERVICES INFORMATIQUES DU SIDEC

Le Conseil Municipal accepte de renouveler l'adhésion de la commune aux services mutualisés informatiques du SIDEC pour un montant de 1 367,70 €

4 6 PRIX DU FLEURISSEMENT ET DES ILLUMINATIONS

Sur proposition de la commission fleurissement, le Conseil Municipal approuve la liste des lauréats concernant le fleurissement et les illuminations.

5 6 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre des travaux d'assainissement rue de Champvans, le Maire présente au Conseil Municipal les offres des différentes entreprises suite à la consultation.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise WAWRZINIAK pour un montant de 68 264,00 € H.T.

6 6 COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur Michel JACQUOT, Conseiller Municipal, présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget principal 2012.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 218 527,74 € et les recettes de fonctionnement à 436 028,68 € soit un excédent de fonctionnement de 217 500,94 €. Les dépenses

d'investissement s'élèvent à 277 037,54 € et les recettes d'investissement à 520 983,02 € soit un excédent d'investissement de 243 945,48 €.

En l'absence du Maire qui s'est retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal.

7 6 COMPTE DE GESTION 2012

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion dressé par le Percepteur et qui fait apparaître un résultat excédentaire de clôture 2012 de 92 737,78 € pour le budget principal.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de Gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2012 par le Trésorier n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

ÉTAT

que l'exercice 2012 du budget principal a généré un excédent de 147 144,58 €. Les résultats antérieurs reportés étant de 147 144,58 €. Les résultats antérieurs reportés étant de 239 882,36 €. Il convient d'apurer le déficit antérieur d'un montant de 147 144,58 €. Le solde disponible est donc de 92 737,78 € que le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter en excédent reporté.

9 6 VOTE DE TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide par délibération à l'unanimité des membres présents, de maintenir le taux des taxes locales au niveau de ceux de l'année 2012, à savoir :

✓ Taxe d'habitation	4.96 %
✓ Foncier bâti	9.42 %
✓ Foncier non bâti	18.43 %

10 6 BUDGET PRIMITIF 2013

Le Budget Primitif du budget principal est voté par chapitre et approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 452 801,63 € et en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 483 537,78 €.

11 6 COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2012

Le Maire informe le Conseil Municipal que les membres du CCAS ont approuvé à l'unanimité le Compte Administratif 2012 qui est arrêté en dépenses de fonctionnement à 1 269,84 € et en recettes de fonctionnement à 1 500,00 €, soit un excédent de 230.16 €. Les résultats antérieurs reportés étant de 1 130,86 €, l'excédent cumulé s'élève à 1 361,02 € et est affecté en excédent reporté.

Les membres du CCAS ont également approuvé le compte de gestion 2012 du Trésorier.

12 6 BUDGET PRIMITIF CCAS 2013

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Budget Primitif annexe du CCAS a été voté par chapitre et approuvé à l'unanimité par les membres du CCAS. Il s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 2 861,02 €.

Fait à MONNIERES, le 8 avril 2013

Le Maire,

P. SAUTREY